

**PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

**Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique  
et de l'Environnement  
Section des Installations Classées**

**Commune de Isbergues**

-----  
**Enregistrement d'une installation de fabrication de gazon  
synthétique**

-----  
**EUROFIELD**

-----  
**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**

La société **EUROFIELD**, a déposé une demande d'enregistrement en vue d'exploiter une fabrique de gazon synthétique située Rue Roger Salengro sur la commune de Isbergues (62330).

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée du 16 août 2022 au 14 septembre 2022 inclus par arrêté préfectoral du 11 juillet 2022.

Le dossier du projet sera consultable en mairie d'**Isbergues**, commune d'implantation du projet, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci soit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement, ou, le cas échéant, par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr), avant la fin du délai de consultation du public.

Il est recommandé à tout un chacun de veiller au strict respect des gestes barrières au cours de cette consultation et il est conseillé de porter un masque et de se munir d'un stylo.

L'autorité compétente pour prendre les décisions d'enregistrements est le préfet du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assortis de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.